

## **Conditions générales Camping Reisdorf**

### **1. conditions d'application**

- 1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, demandes de réservation et contrats conclus avec le Camping Reisdorf et relatifs aux emplacements de camping et hébergements loués par le Camping Reisdorf.
- 1.2 Le camping Reisdorf contredit expressément la validité des autres conditions générales.
- 1.3 Des exceptions à ces conditions générales ne sont possibles que si les parties en ont convenu par écrit.

### **2. Réservations**

- 2.1 Le camping Reisdorf accepte uniquement les réservations de personnes ayant atteint l'âge de 18 ans.
- 2.2 Le contrat est formé après que nous ayons confirmé votre réservation et que vous vous engagez à payer le montant de l'acompte non remboursable, voir article 2.3. Vos souhaits seront pris en compte dans la mesure du possible lors de la réservation.
- 2.3 Le locataire verse un acompte de 30% au camping Reisdorf dans les 7 jours suivant la confirmation de la réservation au numéro de compte :  
**IBAN : LU26 0029 3971 0811 1300 | BIC : BILLULL**  
  
Ce dépôt est non remboursable. **Vous devez vous occuper vous-même des assurances nécessaires ou faire appel au fonds d'annulation <sup>1</sup>.**
- 2.4 Quatre semaines avant l'arrivée, vous devez avoir payé le solde sur le numéro de compte indiqué (article 2.3). Si cela ne se produit pas même après un rappel et que le locataire concerné ne s'est pas présenté le jour de l'arrivée, nous considérerons cela comme un désistement en début de contrat.
- 2.5 En cas d'annulation, le locataire doit les frais d'annulation suivants :  
En cas d'annulation après la réservation : 30% du prix de la location (l'acompte).  
En cas d'annulation jusqu'à 4 semaines avant l'arrivée : 60 % du prix de la location. En cas d'annulation 1 à 4 semaines avant le jour d'arrivée : 90% du prix de la location En cas d'annulation moins d'une semaine avant le jour d'arrivée : la totalité du prix de la location.  
En cas d'annulation le/après la date de début : la totalité de la location  
**Vous devez vous occuper vous-même des assurances nécessaires ou utiliser le fonds d'annulation.**
- 2.6 Une voiture est incluse dans la réservation. Pour une voiture supplémentaire, vous payez 2,50 € par nuit.
- 2.7 **L'emplacement/l'hébergement réservé vous reste réservé jusqu'à 19h00 le jour de l'arrivée.** Si vous n'êtes pas arrivé à cette heure sans prévenir notre camping, votre réservation sera annulée et aucun remboursement ne sera effectué.

---

<sup>1</sup>La caisse d'annulation comprend : maladie grave, décès de vous-même ou de l'un de vos compagnons de voyage, beaux-parents, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur de vos enfants ou enfants biologiques, catastrophes.

2.8 Un maximum de 6 personnes est autorisé par emplacement, dont un maximum de 4 adultes (15 ans et plus). Une tente latérale est autorisée. **Une petite tente est une tente à deux couchettes dont la surface au sol ne dépasse pas 4m<sup>2</sup> .**

### 3. Arrivée/départ

3.1 Vous pouvez vous enregistrer de 15h00 à 19h00. À votre arrivée, vous devrez présenter votre passeport ou votre carte d'identité. **Les emplacements et les hébergements sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée.**

3.2 Les places sont attribuées par le personnel ou confirmées par e-mail lors de la réservation. Les changements de lieu ne sont autorisés qu'avec l'autorisation du personnel.

3.3 **Le jour du départ, vous devez** libérer et nettoyer votre emplacement ou logement avant 10h00.

3.4 Le camping Reisdorf se réserve le droit d'effectuer une inspection finale de l'état et de l'intégralité de l'emplacement ou de l'hébergement à partir de 9h30 le jour du départ.

3.5 Si le logement n'est pas rendu propre ou en bon état, 40 € seront facturés.

3.6 Si vous arrivez plus tard ou partez plus tôt, aucun remboursement ne sera effectué.

### 4. visiteur

4.1 Les visiteurs doivent être enregistrés à la réception.

4.2 Les visiteurs paient un tarif journalier. Pour une nuit, vous payez le prix valable dans la période respective.

### 5. Code de conduite

5.1 Notre camping a une limite de vitesse de 5 km/h.

5.2 de 22h00 à 8h00 toutes les activités bruyantes sont interdites.

5.3 Les adultes sont responsables du comportement des enfants qui leur sont confiés. Ils ne doivent pas troubler la tranquillité et la sécurité des clients du camping.

5.4 Les grillades sont autorisées. Soyez extrêmement prudent autour du feu et ne jetez jamais une allumette allumée ou une cigarette allumée. Il est interdit d'allumer un feu à ciel ouvert.

5.5 L'utilisation de l'eau du robinet n'est pas destinée à des fins de jeu. Utilisez la Sauer pour cela.

5.6 Il est interdit de fumer dans nos espaces publics et nos hébergements.

5.7 En cas d'incendie ou d'autres sinistres graves ; Présentez-vous immédiatement à l'accueil et prévenez les secours (112). Police (113). Des extincteurs sont disponibles, voir lampadaires. Le propriétaire et le BHV sont toujours joignables au : 00352 621 637 996.

5.8 Le camping Reisdorf se réserve le droit de modifier la conception et les horaires d'ouverture des installations du camping.

## **6. Résiliation prématurée du contrat par le propriétaire**

- 6.1 En cas de non-respect du règlement /règles de conduite, l'ensemble du groupe sera invité à quitter le camping. Le propriétaire peut résilier le contrat avec effet immédiat : - si le locataire, d'autres vacanciers et/ou des tiers ne respectent pas ou ne respectent pas correctement les obligations résultant du contrat, du règlement du camping et/ou des règlements officiels, préalablement verbal et /ou un avertissement écrit ou se conformer dans une mesure telle que, selon les normes de raisonnable et d'équité, le propriétaire ne peut être tenu de poursuivre le contrat. - si le locataire ou co-vacancier, malgré un avertissement préalable verbal et/ou écrit, gêne le propriétaire et/ou les autres locataires ou trouble la bonne ambiance sur ou aux abords immédiats du camping. - si le locataire, malgré un avertissement verbal et/ou écrit préalable, agit contrairement à la destination de l'emplacement et/ou de son matériel de camping. - si le matériel de camping ne répond pas aux normes de sécurité généralement reconnues. - Le vol, le vandalisme, l'agression et la consommation de drogue font partie des motifs d'expulsion immédiate du camping.
- 6.2 Après annulation, le locataire doit s'assurer que son emplacement et/ou son matériel de camping sont libérés et doit libérer l'emplacement dans les meilleurs délais, mais au plus tard dans les 4 heures.
- 6.3 Si le locataire ne libère pas l'espace de stationnement, le propriétaire est en droit de le faire aux frais du locataire. Le propriétaire décline toute responsabilité pour tout dommage résultant de ou lié à la libération de l'emplacement, à moins que le dommage n'ait été causé par la négligence du propriétaire. Les éventuels frais de stockage sont à la charge du vacancier.
- 6.4 Si le locataire estime que le propriétaire a résilié le contrat à tort, il doit en informer immédiatement le propriétaire et peut soumettre le litige au tribunal civil ou, au plus tard dans les 30 jours du déménagement, à la commission des litiges.
- 6.5 En principe, le locataire reste tenu de payer le montant convenu.

## **7. Déchets**

- 7.1 Vous devez trier vos déchets et les placer dans les conteneurs désignés. Vous pouvez obtenir un sac poubelle pour les déchets PMC à la réception.
- 7.2 Il est interdit de déposer des objets autres que les ordures ménagères dans nos conteneurs. La violation de cette règle entraînera des frais. Il y a toujours une surveillance CCTV.

## **8. Animaux domestiques**

- 8.1 Les animaux domestiques sont admis sur les emplacements (max. 3) à condition qu'ils soient tenus en laisse et accompagnés pour leurs besoins à l'extérieur du camping. Les chiens Pitbull/Doberman et Rottweiler doivent être muselés.

## **9. Risque propre**

- 9.1 Les campeurs et les visiteurs pénètrent dans nos locaux à leurs risques et périls. Nous ne sommes en aucun cas responsables des dommages et/ou accidents causés par des tiers. En entrant sur le site, les campeurs et/ou visiteurs renoncent expressément à tout droit à indemnisation.
- 9.2. Nous ne pouvons être tenus responsables des événements imprévus, cas fortuits, catastrophes naturelles ou décisions de justice qui perturbent, interrompent ou empêchent votre séjour et l'animation/les installations du camping.

## **10. Dommages**

- 10.1 Les dommages doivent être signalés à la réception, qu'il s'agisse de dommages aux ressources dans notre logement ou dans nos locaux. Les frais de dommages et tous les frais consécutifs seront facturés.

## **11. Frais de recouvrement**

- 11.1 Les frais extrajudiciaires raisonnablement exposés par le propriétaire à la suite d'une mise en demeure sont à la charge du locataire. Si le montant total n'est pas payé à temps, le taux d'intérêt légal peut être facturé pour la partie restante après demande écrite.

## **12. Droit applicable**

- 12.1 Ces conditions générales sont régies par le droit néerlandais et en cas de litige concernant ces conditions générales ou en relation avec ce site Web, le tribunal néerlandais est compétent.
- 12.2. Le camping Reisdorf a le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales avec ou sans préavis. La version actuelle des conditions générales peut être consultée sur notre site Internet [www.campingreisdorf.com](http://www.campingreisdorf.com)